

Journée mondiale de la protection civile

POINT DE PRESSE

Traditionnellement, depuis l'entrée en vigueur de la Constitution de 1972, texte fondateur de l'Organisation internationale de la protection civile (OIPC), en tant qu'organisation intergouvernementale, le 1^{er} mars de chaque année est célébré comme Journée mondiale de la protection civile.

Elle vise à attirer l'attention particulière des pouvoirs publics et des populations sur les missions de la sécurité civile, la gestion des risques de catastrophes, la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

A chaque année, correspond un thème. Pour 2022, il est intitulé : « **Protection civile et gestion des populations déplacées en cas de catastrophe et de crise, rôle des volontaires et lutte contre la pandémie** ».

Cette thématique révélatrice s'inscrit dans le registre de la prévention et de la préparation aux situations d'urgence. Il s'agit, en amont, de faire de la prévention une nécessité impérieuse, en incluant des programmes d'information, de sensibilisation, de vulgarisation et d'évacuation face aux catastrophes naturelles, humaines et technologiques. Contrairement à la préparation qui appelle, en aval, la mise en place des politiques de réponses à ces phénomènes.

La mondialité étant l'apanage du rapprochement des pays du monde dans le partage des expériences, elle se dessine par la ratification des accords internationaux. Notre pays le Congo, n'est pas en marge de cette dynamique ; il s'inscrit dans le développement de la stratégie nationale de prévention, en prenant en considération les objectifs fixés dans le cadre d'action de Sendai au Japon, couvrant la période de 2015 à 2030, pour la réduction des risques de catastrophes.

Parmi ces risques liés aux catastrophes et aux crises, il y a le déplacement des populations, qui abandonnent leurs foyers et leurs communautés pour se préserver à l'intérieur de leur propre pays, tandis que d'autres franchissent les frontières internationales.

C'est le cas des populations déplacées lors de l'un des événements les plus tragiques de l'histoire de notre pays-nous citons la catastrophe survenue le 4 mars 2012 à Brazzaville- à la suite des explosions dans un dépôt d'armes et de munitions.

La synergie a été l'approche adoptée par le gouvernement à travers la mise en place d'une commission technique interministérielle qui a dénombré près de **25.000** personnes déplacées, prises en charge par le gouvernement, notamment les acteurs impliqués dans l'action humanitaire, parmi lesquels la sécurité civile.

Les opérations menées avec dévouement, patriotisme et un professionnalisme avéré, dans le cadre des secours d'urgence et de la défense civile, ont permis de réaliser des interventions multiformes, à savoir :

- la recherche et le sauvetage des victimes ;
- l'assistance à personne et le secours à victime ;
- l'évacuation des victimes vers les centres hospitaliers ;
- l'extinction et le refroidissement des cratères d'explosions ;
- la participation aux opérations d'accueil et d'hébergement des personnes déplacées, leurs orientation vers les sites transitoires et installation dans les sites définitifs ;
- la participation à la distribution des vivres et des kits de première nécessité, ainsi qu'à l'assistance sanitaire des déplacés.

Cette année, le thème de la Journée mondiale de la protection civile concerne aussi les volontaires, dont la Croix-Rouge Congolaise (CRC) qui constitue un appui dans la réalisation des missions de secours et demeure un partenaire à n'en point douter, dont il faut reconnaître les mérites sur le théâtre des opérations lors des événements majeurs, à l'instar du 4 mars 2012.

Soit dit en passant, la Croix-Rouge Congolaise et le commandement de la sécurité civile inscrivent leur action dans le cadre d'un partenariat, lorsque les circonstances l'exigent. C'est aussi dans cet esprit que, nous avons engagé des échanges avec l'action humanitaire, qui devront permettre d'identifier les axes de collaboration entre nos deux entités.

D'une manière générale et par principe, le commandement de la sécurité civile a opté pour le développement des partenariats avec les institutions et organismes avec lesquels elle partage le champ d'action.

Mesdames, messieurs,

En ce qui concerne la pandémie à Covid-19, le gouvernement sous l'impulsion de son excellence Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, conduit avec perspicacité et dextérité la riposte nationale.

Il convient de signifier qu'aux côtés des autres composantes de la Force publique, notamment dans le cadre de l'opération «MOBIKISSI », l'action de la sécurité civile pendant le confinement et sous le règne du couvre-feu, a donné des résultats multiples et multiformes, grâce à l'implication personnelle et aux orientations prescrites par le Ministre de la sécurité et de l'ordre public. Ainsi :

- **2692** femmes sous douleurs d'accouchement ont été transportées du domicile ou de la voie publique vers les hôpitaux, parmi lesquelles **33** accouchements ont été réalisés dans les ambulances de la sécurité civile, **2** sur la voie publique et **2** à domicile ;

- le personnel de santé de la sécurité civile est impliqué dans le transport et la gestion des cas suspects dans les différents centres de prise en charge ;
- des ambulances de la sécurité civile ont été mises à la disposition de la commission de prise en charge de la Covid-19, à travers le centre des opérations d'urgence de santé publique (COUSP) ;
- la sécurité civile a mis en place un dispositif sonorisé de sensibilisation des populations au respect des gestes barrières et sur l'importance de la vaccination.

Aussi, le siège du commandement de la sécurité civile, en cet endroit où nous nous trouvons, a été retenu comme l'un des sites de vaccination à travers le pays. Depuis le 25 mars 2021, douze mille sept cent soixante-dix (12.770) personnes y ont été vaccinées.

Au regard de tout ce qui vient d'être dit, les unités et services du commandement de la sécurité civile ont été et continuent d'être mis à rude épreuve par leur sur sollicitation lors de la survenue des catastrophes et des crises de toute nature.

Après la déclaration d'hier du gouvernement et le présent point de presse, la célébration de la Journée mondiale de la protection civile se poursuivra par une campagne de sensibilisation des populations à la prévention des risques de catastrophes.

Je vous remercie.



**MESSAGE DU MINISTRE DE LA
SECURITE ET DE L'ORDRE PUBLIC A
L'OCCASION DE LA JOURNEE MONDIALE
DE LA PROTECTION CIVILE LE 1^{ER} MARS
2022**

Mes chers compatriotes

Mesdames et Messieurs

Le 1^{er} mars de chaque année, l'humanité célèbre la journée mondiale de la Protection Civile.

Ce jour marque l'entrée en vigueur, en 1972, du texte qui a fondé l'organisation internationale de la protection civile, OIPC en sigle, en lui donnant le statut d'organisation intergouvernementale.

Célébrer cette journée a pour idéal d'attirer l'attention des pouvoirs publics et des collectivités locales, sur le rôle majeur de la protection civile, dans ses missions de secours, de défense civile et de sensibilisation des populations sur les mesures à adopter dans les situations d'urgence liées aux catastrophes et aux crises.

Pour cette année, le thème retenu est : la protection civile et gestion des populations déplacées en cas de catastrophe et de crise, rôle des volontaires et lutte contre la pandémie.

Mesdames et messieurs

Cette thématique qui s'articule autour de trois points appelle le Gouvernement à repenser une nouvelle stratégie, orientée à la fois vers la prévention et la réaction face aux situations d'urgence souvent imprévisibles.

A ce sujet déjà, notre pays a ratifié plusieurs instruments juridiques internationaux, notamment, en s'alignant sur les grands objectifs fixés dans le cadre du plan d'actions de Sendai au Japon, couvrant la période de 2015 à 2030, pour la réduction des risques de catastrophe et dont la mise en œuvre permettra la prise d'initiatives administratives et opérationnelles.

L'idéal, naturellement, est de renforcer l'encadrement et la résilience des populations, généralement exposées à ces risques et, forcées aux déplacements massifs, avec leur lot de conséquences et d'incertitudes pour la vie.

Le rapport 2020 de l'organisation internationale des migrations a consacré l'essentiel de son texte à la précarité des conditions de vie des populations déplacées et, a lancé un appel pour que chaque terre d'accueil travaille à la prévention et à la projection de l'action.

Pour ce qui est de notre pays, l'expérience du drame du 04 mars 2012, notamment avec près de 25.000 personnes déplacées, a permis de fonder une politique de mobilisation générale, où la population s'était associée à la force publique, à travers les forces de sécurité civile, pour une réponse en termes d'intervention, de protection et d'assistance, avec un engagement et un professionnalisme remarquables.

Pour ce qui est des volontaires, dans une perspective participative à cet élan de solidarité et cette œuvre de secours, notre pays continue de travailler avec la Croix Rouge et certaines sociétés, pour des formations initiales d'intervention et d'assistance.

S'agissant de la lutte contre la pandémie à Covid 19, le Gouvernement, sous la très haute autorité de son excellence **Denis SASSOU-NGUESSO**, **Président de la République, Chef de l'Etat**, conduit avec détermination la riposte nationale.

Aux côtés des autres composantes de la force publique, notamment dans le cadre de l'opération « mobikissi », l'action de la sécurité civile, singulièrement en période de confinement et sous le règne du couvre-feu, révèle :

- 2692 femmes transportées pour douleurs d'accouchement du domicile sur la voie publique vers les hôpitaux ;
- Le transport et la gestion des cas suspects vers les différents centres de prise en charge ;
- Le déploiement du personnel de santé de la sécurité civile dans les centres de prise en charge ;
- L'utilisation des ambulances de la sécurité civile par la commission de prise en charge du corona virus à travers le centre des opérations d'urgence de santé publique (COUSP) ;
- La sensibilisation de la population au respect des gestes barrières et sur l'importance de la vaccination.

Il convient de noter que le siège du commandement de la sécurité civile a été retenu comme l'un des sites de vaccination à travers le pays. Ainsi, depuis le 25 mars 2021, douze mille sept cent soixante-dix (12.770) personnes y ont été vaccinées.

C'est ici l'occasion de rendre hommage aux personnels de la sécurité civile pour les nombreux sacrifices consentis.

La haute performance réalisée par les services de secours depuis l'apparition de la pandémie à covid 19, lui vaut aujourd'hui des félicitations de la part du Gouvernement, ainsi qu'une reconnaissance des familles auxquelles des secours ont été apportés de jour comme de nuit.

Vive l'organisation internationale de la protection civile.

Vive la journée mondiale de la protection civile.

Je vous remercie !

COMMANDEMENT
DE LA SECURITE CIVILE

CABINET

N° 0270 / MSOP/CSC-CAB. *Loxun*

Brazzaville, le **21 MAR. 2022**

Le Commandant de la sécurité civile

A

Madame la Secrétaire Générale de l'Organisation
internationale de la protection civile

- Genève -

Objet : Déroulement de la Journée mondiale de la protection civile.

Madame la Secrétaire Générale,

J'ai l'honneur de vous informer que, comme à l'accoutumée, a été célébrée la Journée mondiale de la protection civile en République du Congo, le 1^{er} mars.

Plusieurs activités ont été menées à cette occasion par le commandement de la sécurité civile, à savoir :

- l'érection de plusieurs banderoles y afférentes, principalement dans la ville capitale Brazzaville ;
- la déclaration du gouvernement, par le Ministre de la sécurité et de l'ordre public, diffusée à la télévision nationale ;
- l'organisation d'un point de presse sur l'évènement.

La célébration de l'évènement s'étalant sur toute l'année, il est prévu la sensibilisation des populations à la prévention des risques de catastrophe.

Veuillez agréer, Madame la Secrétaire Générale, l'expression de mes sentiments distingués./-

Pièces jointes :

Supports.



Loxun
Général de police de 1^{ère} classe Albert NGOTO